

7. Évaluation de la lecture d'une peinture.

Nom de l'élève :

Date :

Une qualité à souligner :

Un point à améliorer en priorité :

Remettre la reproduction avec la copie. **R E J E T**

Rubrique 1 : Lecture de l'image (/ 12)

- | | |
|---|---------|
| 1. Le signalement est exact et complet. | 0 1 |
| 2. La géométrie de l'image (formes, lignes, couleurs, perspective...) est suffisamment décrite de façon à permettre à quelqu'un qui ne l'a pas sous les yeux de se la représenter.
Ces observations sont reportées sur une copie de l'oeuvre (couleurs, traits, découpages...) | 0 1 2 3 |
| 3. Les aspects sémiologiques sont évoqués. | 0 1 |
| 4. Les aspects communicationnels sont étudiés. | 0 1 |
| 5. La terminologie spécifique est maîtrisée. | 0 1 |
| 6. Le contexte de l'oeuvre est présenté. Les rapports entre l'oeuvre et son contexte sont manifestés. | 0 1 2 |
| 7. Le nombre d'observations et d'interprétations est suffisant. | 0 1 2 |
| 8. Le commentaire est fondé et pertinent. | 0 1 |
| 9. Les citations sont signalées; les sources, mentionnées. | - 5 |

Rubrique 2 : Langue et textualisation (/ 11)

- | | |
|---|-------|
| 11. Le texte est mis en pages (ponctuation, paragraphes, titrage, alinéas, pagination, marges, soin). | 0 1 |
| 12. L'emploi des temps et des modes est correct. Les accords sont correctement établis. (max. 1 erreur / page) Les référents sont aisément identifiables. | 0 1 2 |
| 13. Le texte est structuré et organisé (paragraphes homogènes et progressifs, articulation). Les titres sont ajustés au contenu (titres pleins). | 0 1 2 |
| 14. Des procédés de substitution lexicale et syntaxique assurent la progression. | 0 1 2 |
| 15. Le texte est rédigé de façon continue, il comporte une introduction (intéresser, présenter, baliser) et une synthèse finale. | 0 1 2 |
| 16. L'orthographe lexicale est correcte (max. 2 erreurs/page). | 0 1 2 |

La *Analyser une oeuvre du patrimoine culturel* (G5 tâche joker) est vérifiée (*)
compétence *Lire un texte, l'apprécier et faire part de sa lecture.* (Q 3 tâche-joker) n'est pas vérifiée

(*) La compétence est tenue pour acquise
lorsque la moitié des points est atteinte sous
chaque rubrique.

avec la mention : **M S B TB**